



**Audit – Bureau de Paris**  
16 rue de Monceau

75008 Paris

T : +33 (0)1 42 99 66 44

[www.bakertilly.fr](http://www.bakertilly.fr)

**ASSOCIATION A.V.S.F.  
AGRONOMES ET VETERINAIRES SANS FRONTIERES**

Association régie par la Loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901  
Reconnue d'Utilité Publique par Décret du 17 mai 1996

Siège social : 14, avenue Berthelot  
Bâtiment F Bis  
69007 LYON

SIREN : 333 022 259

---

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2023



---

**ASSOCIATION A.V.S.F.  
AGRONOMES ET VETERINAIRES SANS FRONTIERES**

Association régie par la Loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901  
Reconnue d'Utilité Publique par Décret du 17 mai 1996  
Siège social : 14, avenue Berthelot  
Bâtiment F Bis  
69007 LYON  
SIREN : 333 022 259

---

**Rapport du commissaire aux comptes  
sur les comptes annuels**

Assemblée générale d'approbation des comptes  
de l'exercice clos le 31 décembre 2023

Aux Adhérents de l'**Association A.V.S.F.**

## Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association **A.V.S.F.** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

## Fondement de l'opinion

### *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

## Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le paragraphe 2.4 de l'annexe qui expose le changement de méthode relatif à la présentation dans l'annexe des comptes annuels d'un état séparé des avantages et ressources provenant de l'étranger. Cette présentation résulte de la première application du décret n° 2021-1812 du 24 décembre 2021.

## Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre Association, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte de résultat par origine et destination et du compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public, sont décrites de manière appropriée dans la note « III-ANNEXE AU COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD) ET AU COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES (CER) » de l'annexe, sont conformes aux dispositions du règlement ANC n°2018-06 et ont été correctement appliquées.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

## Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

## Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 30 mai 2024

Le Commissaire aux Comptes  
Baker Tilly STREGO

Signé par  
*BRICE ROGIR*  
Signature numérique de : BRICE ROGIR  
Date : 30-05-2024 16:45  
Lieu :  
30653538633161382d616236...

Brice ROGIR

## Bilan Actif

	31/12/2023			31/12/2022
	Brut	Amort. et dépré.	Net	Net
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>			-	
<b>Immobilisations incorporelles</b>	-	-	-	-
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, logiciels, etc	-	-	-	-
droits et valeurs similaires				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>212 313</b>	<b>107 338</b>	<b>104 975</b>	<b>112 851</b>
Terrains				
Constructions	119 906	26 778	93 128	98 935
Installations techniques, matériel, outillage industriels	92 407	80 560	11 847	13 916
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
<b>Immobilisations financières</b>	<b>515 353</b>	<b>16 087</b>	<b>499 266</b>	<b>350 652</b>
Participations et Créances rattachées	309 182	-	309 182	306 132
Autres titres immobilisés	40 083	16 087	23 996	23 996
Prêts	-	-	-	3 000
Autres	166 088	-	166 088	17 524
<b>Total I</b>	<b>727 666</b>	<b>123 425</b>	<b>604 241</b>	<b>463 503</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
<b>Créances</b>	<b>19 207 036</b>		<b>19 207 036</b>	<b>23 870 640</b>
Créances clients, usagers et comptes rattachés	18 506 435		18 506 435	22 936 863
Créances reçues par legs ou donations	-		-	-
Autres débiteurs divers	700 601		700 601	933 777
<b>Valeurs mobilières de placement</b>	<b>4 963</b>		<b>4 963</b>	<b>4 963</b>
<b>Instruments de trésorerie</b>				
<b>Disponibilités</b>	<b>9 321 202</b>		<b>9 321 202</b>	<b>6 647 683</b>
<b>Charges constatées d'avance</b>	<b>199 239</b>		<b>199 239</b>	<b>301 886</b>
<b>Total II</b>	<b>28 732 440</b>	<b>-</b>	<b>28 732 440</b>	<b>30 825 172</b>
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion Actif (V)	538 945		538 945	756 495
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)</b>	<b>29 999 051</b>	<b>123 425</b>	<b>29 875 626</b>	<b>32 045 170</b>

## Bilan Passif

	31/12/2023	31/12/2022
<b>FONDS PROPRES</b>		
<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>	<b>2 875 525</b>	<b>2 673 518</b>
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires	2 875 525	2 673 518
<b>Fonds propres avec droit de reprise</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
<b>Ecarts de réévaluation</b>		
<b>Réserves</b>	<b>269 251</b>	<b>269 251</b>
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres	269 251	269 251
<b>Report à nouveau</b>	<b>144 524</b>	<b>202 007</b>
<b>Excédent ou déficit de l'exercice</b>	<b>21 968</b>	<b>144 524</b>
<b>Fonds propres consommables</b>		
<b>Subventions d'investissement</b>		
<b>Provisions réglementées</b>		
Total I	3 311 267	3 289 299
<b>FONDS REPORTES ET DEDIES</b>		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	205 392	124 869
Total II	205 392	124 869
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour risques	522 463	418 609
Provisions pour charges	345 636	199 470
Total III	868 099	618 079
<b>DETTES</b>		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses	-	133 449
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	1 220 791	1 346 618
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	904 285	878 297
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	710 681	971 175
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	22 259 852	23 929 280
Total IV	25 095 609	27 258 820
Ecarts de conversion Passif (V)	395 259	754 103
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)</b>	<b>29 875 626</b>	<b>32 045 170</b>

## Compte de Résultat

	31/12/2023	31/12/2022
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
<b>Cotisations</b>	<b>10 490</b>	<b>8 391</b>
<b>Ventes de biens et services</b>	<b>1 846 092</b>	<b>1 884 413</b>
Ventes de biens	2 513	4 550
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service	1 843 580	1 879 863
dont parrainages		
<b>Produits de tiers financeurs</b>	<b>15 906 810</b>	<b>19 871 330</b>
Concours publics et subventions d'exploitation	13 210 983	17 224 778
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public	1 578 428	1 742 031
Dons manuels	1 194 473	1 482 882
Mécénats	318 668	259 150
Legs, donations et assurances-vie	65 287	-
Contributions financières reçues d'autres organismes	1 117 399	904 521
<b>Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges</b>	<b>287 818</b>	<b>272 442</b>
<b>Utilisations des fonds dédiés</b>	<b>69 477</b>	<b>21 947</b>
<b>Autres produits</b>	<b>407 692</b>	<b>493 705</b>
<b>Total I</b>	<b>18 528 379</b>	<b>22 552 228</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	7 654 744	8 455 249
Aides financières versées par l'entité	3 646 723	6 736 636
Impôts, taxes et versements assimilés	378 882	499 195
Salaires et traitements	4 555 814	4 423 562
Charges sociales et autres charges de personnel	1 146 577	1 258 967
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	15 097	18 793
Dotations aux provisions	537 838	476 844
Reports en fonds dédiés	150 000	-
Autres charges	428 003	467 200
<b>Total II</b>	<b>18 513 677</b>	<b>22 336 446</b>
<b>1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>14 702</b>	<b>215 782</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
De participation	3 060	1 530
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	8 675	9 601
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total III</b>	<b>11 736</b>	<b>11 131</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	-	16 087
Intérêts et charges assimilées	1 915	9 698
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-
<b>Total IV</b>	<b>1 915</b>	<b>25 785</b>
<b>2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)</b>	<b>9 821</b>	<b>- 14 654</b>

## Compte de résultat (suite)

	31/12/2023	31/12/2022
<b>3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)</b>	<b>24 522</b>	<b>201 128</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Sur opérations de gestion	20 707	31 638
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
<b>Total V</b>	<b>20 707</b>	<b>31 638</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES :</b>		
Sur opérations de gestion	23 260	88 242
Sur opérations en capital	-	-
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
<b>Total VI</b>	<b>23 260</b>	<b>88 242</b>
<b>4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)</b>	<b>- 2 554</b>	<b>- 56 604</b>
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
<b>Total des produits (I + III + V)</b>	<b>18 560 821</b>	<b>22 594 996</b>
<b>Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)</b>	<b>18 538 853</b>	<b>22 450 472</b>
+ Report de ressources non-utilisées des exercices antérieurs		
- Engagements à réaliser sur ressources affectées		
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>21 968</b>	<b>144 524</b>

<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat	251 600	213 450
<b>TOTAL</b>	<b>251 600</b>	<b>213 450</b>
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole	251 600	213 450
<b>TOTAL</b>	<b>251 600</b>	<b>213 450</b>

## 1. PRESENTATION DE L'ENTITE

Association de solidarité internationale (Loi 1901), reconnue d'utilité publique, Agronomes et Vétérinaires sans Frontières (AVSF) a pour but « d'agir pour le développement rural en appui aux agricultures paysannes dans les régions défavorisées et de contribuer à des actions de plaidoyer au Nord et au Sud en faveur de ces agricultures, par la mise en œuvre de compétences propres aux domaines de l'agriculture, de l'élevage et de la santé animale ».

AVSF est née en 2004 de la fusion de 2 associations : CICDA créée en 1977 et VSF créée en 1983.

Son activité principale repose sur la mise en œuvre de plus de 60 projets de coopération dans 22 pays en développement (Afrique de l'ouest, Amérique du sud et centrale, Haïti, Madagascar, Asie du sud-est et centrale), financés par des bailleurs publics et privés, français et internationaux, en faveur de la lutte contre l'insécurité alimentaire de communautés paysannes du Sud. Ses projets sont mis en œuvre avec ou en appui à des partenaires et opérateurs locaux : organisations paysannes, ONG, collectivités locales, services publics, etc.

Son activité repose également sur la prestation de quelques services d'expertise et assistance technique court ou long terme à l'international, pour le compte d'institutions locales (ONG, collectivités locales, Ministères), internationales (CEDEAO<sup>1</sup>, etc.) et de bailleurs français et internationaux (Agence Française de développement, etc.). Ces prestations concernent des services d'ingénierie ou évaluation de projet, et des expertises techniques spécialisées dans les domaines du développement agricole, de l'élevage, de la santé animale et la santé publique vétérinaire. A ce titre, AVSF est également reconnue entreprise sociale.

Enfin, en France, AVSF mène des actions de plaidoyer et d'éducation au développement sur la solidarité internationale et les agricultures familiales auprès et/ou avec le soutien de bailleurs publics et de collectivités locales : événements auprès du grand public, interventions en collèges, etc.

En France et dans les pays de collaboration, AVSF emploie 280 personnes.

AVSF est labellisé IDEAS et Don en confiance.

## 2. REGLES ET METHODES COMPTABLES

### 2.1 GENERALITES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence conformément :

1) Aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

2) Aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

3) Et conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par le règlement N°2018-06 du 5 décembre 2018.

---

<sup>1</sup> Communauté Économique des États d'Afrique de l'Ouest

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition :

- les valeurs résiduelles ne sont pas déduites de la base amortissable, dès lors que celles-ci ne sont pas significatives ou mesurables.
- les frais accessoires sont incorporés au coût d'acquisition des immobilisations incorporelles, corporelles et financières.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire :

- immobilisations décomposables : en fonction de la durée d'utilisation prévue
- immobilisations non décomposables : en fonction de la durée de vie d'usage.

## 2.2 FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

- Le 17 juin 2023, le conseil d'administration d'AVSF a nommé Mme Barbara Dufour, Docteur vétérinaire, à la présidence d'AVSF, en remplacement de M. Philippe Collin.
- Le résultat de l'exercice 2023 est un bénéfice de 22 KEUR ; le résultat d'exploitation s'établit à 15 KEUR ; le résultat financier est de 10 KEUR, et le résultat exceptionnel est déficitaire de 3 KEUR.
- Le volume d'activité réalisé en est en diminution de 17% par rapport à 2022 et s'établit à 18,5 MEUR. Cette variation est essentiellement due à l'arrêt des activités qui étaient réalisés au Mali avec des financements français à partir de février 2023.

## 2.3 PRESENTATION DES PRINCIPALES METHODES UTILISEES

### 2.3.1 Au siège

Les méthodes d'évaluation et de présentation des opérations du Siège, opérations qui ne peuvent être imputées directement à des missions précises, sont celles prévues par les textes en vigueur.

Dans les cas où plusieurs méthodes sont possibles, les options suivantes ont été retenues :

- Petits matériels de faible valeur

L'Association comptabilise en charges les matériels et outillages et les matériels de bureau dont la valeur unitaire TTC est inférieure à 381 EUR.

- Immobilisations

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation des immobilisations corporelles sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation prévue des biens :

- logiciels : linéaire 2 ans
- agencements installations divers : linéaire 10 ans
- matériel de bureau et informatique : linéaire 3 ans
- mobilier de bureau : linéaire 8 ans
- construction : linéaire 20 ans

Les frais de dépôt des marques et de protection sont comptabilisés en charges.

- Créances et dettes en monnaie étrangère

Les créances et dettes en monnaie étrangère sont évaluées au cours de clôture publié par la Banque de France.

- Comptes bancaires

Le nombre de comptes bancaires ouverts dans nos pays de coopération et en France est important, ce qui s'explique du fait que certains bailleurs (notamment l'UE) nous obligent à l'ouverture d'un compte spécifique lors de l'acceptation d'un projet pour les versements destinés au financement de ce projet. Néanmoins de plus en plus de bailleurs commencent à accepter l'utilisation de comptes bancaires communs car la comptabilité analytique permet d'isoler les dépenses par projet.

- Provisions pour risques et charges

Les risques inhérents à des opérations ayant un lien direct avec l'exercice sont provisionnés en fonction des probabilités de charges connues au moment de l'arrêté des comptes annuels.

- Provision pour congés payés

A la clôture de l'exercice, les droits acquis ainsi que les congés antérieurs à la période de référence en cours non pris font l'objet d'une évaluation au passif du bilan.

- Collecte

Dans le but de refléter une image fidèle des comptes et pour améliorer l'analyse du secteur Collecte et l'affectation aux missions, il est précisé que la méthode employée depuis de nombreuses années est le rattachement des produits concernant une opération à la date de lancement de cette opération. Ainsi, les encaissements de dons afférents aux opérations lancées au quatrième trimestre et reçus jusqu'à la fin janvier de l'année suivante sont rattachés à l'exercice précédent. En revanche, les dons spontanés non rattachés à une opération suivent la règle de comptabilisation traditionnelle et sont enregistrés en produits lors de leur encaissement.

- Départ à la retraite

Il n'y a eu aucun départ à la retraite au cours de l'exercice. Au 31/12/2023, 7 salariés ont plus de 20 ans d'ancienneté et 5 salariés ont entre 10 et 20 ans d'ancienneté.

Le total de l'engagement au titre des indemnités de fin de carrière évalué au 31/12/2023 s'élève à 44 017 EUR.

- Remboursement des frais des administrateurs

Les administrateurs sont remboursés sur présentation des justificatifs sans dépasser le barème fiscal en vigueur.

- Legs

Trois legs ont été reçus au cours de l'exercice 2023 pour un total de 65 KEUR.

- Valorisation des contributions en nature

L'association bénéficie d'appui de bénévoles pour leur expertise et l'appui qu'ils apportent par ailleurs à des tâches administratives.

Pour l'exercice 2023, les contributions bénévoles sont de 5 032 heures, valorisées à 252 KEUR.

Ces valorisations sont présentées au pied du compte de résultat.

- Rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles ou salariés

L'information pour l'exercice sur les rémunérations et avantages en nature des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles ou salariés de l'association ne peut être fournie, car elle correspondrait à une information individuelle.

Pour l'exercice 2023, la moyenne des 3 meilleures rémunérations s'élève à 62 KEUR.

- Effectif moyen

L'effectif moyen au cours de l'année 2023 se décompose comme suit :

Effectifs au siège :	Total (ETP)	Temps plein	Temps partiel
Salarié(s)	28,4	26	3
Bénévole(s)			120
<b>Total</b>	<b>28,4</b>	<b>26</b>	<b>123</b>
Effectifs à l'étranger :	Total (ETP)	Temps plein	Temps partiel
Salarié(s) expatrié(s)	8,8	8	1
Salarié(s) local(aux)	226	226	
Volontaire(s) – indiquer si agrément au titre du volontariat ?	2	2	
Bénévole(s)			
<b>Total</b>	<b>236,8</b>	<b>236</b>	<b>1</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>265,2</b>	<b>262</b>	<b>124</b>

### 2.3.2 Les missions

- Dépenses

Toutes les charges relatives aux différentes missions ont été comptabilisées directement dans les charges de l'exercice. Il en est ainsi notamment de tous les achats de matériels quels que soient leur montant et leur durée de vie. En 2023, des comptes de tiers ont été utilisés pour les missions (avances sur frais, retenues d'impôts à la source, charges sociales à payer, TVA, provisions pour charges à payer, etc.).

- Subventions

Comme pour les exercices précédents, les subventions reçues pour des missions en cours de réalisation à la clôture de l'exercice ont été considérées comme devant être imputées sur les exercices suivants pour les montants dépassant les dépenses comptabilisées au cours de l'exercice.

Les subventions sont comptabilisées en créances dès la signature de la convention. Pour les missions de longue durée, la fraction affectée aux exercices suivants est enregistrée en produits constatés d'avance.

- Fonds dédiés

Les fonds dédiés issus de la générosité du public ont été utilisés à hauteur de 69 KEUR au cours de l'année 2023 et s'élèvent à 55 KEUR à la clôture. Les fonds dédiés sur subventions d'exploitation ont été dotés de 150 KEUR au cours de l'année 2023. Ce montant correspond à un fonds de garantie sur le projet agroécologique EQUITE en Afrique de l'Ouest.

- Dons affectés

Les dons affectés sont isolés dans des comptes de produits spécifiques. Tous les dons affectés reçus en 2023 (73 KEUR) ont été utilisés au cours de l'exercice, y compris les 50 KEUR collectés via une lettre d'appel à dons affecté pour le projet ETHICAJOU au Sénégal.

- Dons manuels

Les dons manuels présentés au compte de résultat (1 194 KEUR) comprennent :

- les dons non affectés de personnes physiques : 1 095 KEUR
- les dons non affectés de personnes morales : 30 KEUR
- les dons affectés de personnes physiques : 63 KEUR
- les abandons de frais : 6 KEUR

- Provisions pour risques et charges

En fonction des risques inhérents à des opérations, sont constituées des provisions pour risques. Le solde au 31 décembre 2023 est constitué de :

- risque sur le projet Ethicajou au Sénégal : 145 KEUR
- risque sur des projets haïtien de recherche mené avec le Ministère de l'agriculture : 105 KEUR
- risque sur clôture mission Bolivie : 60 KEUR
- risque d'inéligibles sur projets : 94 KEUR
- risque de non-récupération de la TVA en Equateur : 45 KEUR
- autres risques : 73 KEUR

- Ecart de change et opérations en devises

Les écarts de change sont calculés sur les soldes de trésorerie, de créance et de dettes en devise. Ils sont évalués au cours de clôture publié par la Banque de France.

Au 31/12/2023, ils s'élèvent à 346 KEUR.

## **2.4 CHANGEMENT DE METHODE ET DE PRESENTATION**

L'Autorité des Normes Comptables (ANC) a adopté le 30 juin 2022 le règlement n°2022-04 qui intègre de nouvelles dispositions à la suite des obligations comptables mises en place par la loi n°2021-1109 du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République et notamment la tenue d'un état séparé des avantages et ressources provenant de l'étranger à présenter dans l'annexe des comptes annuels.

Ces nouvelles dispositions s'appliquent pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2023 et constituent un changement de méthode comptable.

L'état séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger est établi selon le modèle de tableau synthétique présenté à la page 27 du présent document.

## **2.5 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES.**

Néant.

## **2.6 REGLES DU COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES (CER)**

Elles sont exposées à la suite du Compte d'Emploi des Ressources dans les présents comptes annuels.

## 2.7 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Néant.

### 3. NOTES EXPLICATIVES

- Etat des immobilisations (p.11)
- Etat des amortissements (p.12)
- Etat des provisions (p.13)
- Etat des échéances des créances et des dettes (p.14)
- Produits à recevoir (p.15)
- Charges à payer (p.16)
- Produits et charges constatés d'avance (p.17)
- Produits et charges exceptionnels (p.18)
- Etat des écarts de conversion actif et passif (p.19)
- Etat des legs en cours de réalisation (p.20)
- Tableau de variation des fonds propres (p.21)
- Tableau de suivi des fonds dédiés (p.22)
- Compte de résultat par origine et par destination (CROD) (p.23 - 24)
- Tableau de rapprochement entre les charges du Compte de Résultat et celles du CROD (p. 25)
- Tableau de rapprochement entre les contributions volontaires du compte de résultat et du CROD (p.25)
- Compte d'emploi des ressources (CER) (p.26)
- Etat des avantages et ressources en provenance de l'étranger (EAR) (p.27)

## Immobilisations

Au	31/12/2023
----	------------

CADRE A		Val.brute des immo.au début	AUGMENTATIONS	
			Réévaluation	Acquis.créat.
<b>Frais établissement, rech. et dévelop.</b>	<b>TOTAL I</b>			
<b>Autres postes immob. incorporelles</b>	<b>TOTAL II</b>	0		
Terrains		0		
Constructions sur sol propre		119 906		
Constructions sur sol autrui				
Install.générales, agenc.et aménag.construct.				
Install.tech.matériel et outillage industriels				
Instal.générales, agencements aménag. divers		443		
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique mobilier		87 257		7 221
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours		0		
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>TOTAL III</b>	<b>207 606</b>	<b>0</b>	<b>7 221</b>
Participations évaluées par mise en équival.				
Autres participations		40 083		
Autres titres immobilisés		306 132		3 050
Prêts et autres immobilisations financières		3 000		
Autres immobilisations financières (dépôts et cautionnements)		17 524		151 902
<b>Immobilisations financières</b>	<b>TOTAL IV</b>	<b>366 740</b>	<b>0</b>	<b>154 952</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>(I+II+III+IV)</b>	<b>574 345</b>	<b>-</b>	<b>162 173</b>

CADRE B		DIMINUTIONS		Valeur brute immobilis.à fin exercice	Rééval.Lég. V.O. Immo. en fin d'exe.
		Par virements poste à poste	Par cessions, mis.hors serv		
<b>Frais établ.rech.et dév.</b>	<b>TOTAL I</b>			0	
<b>Aut.postes immo.incorpo.</b>	<b>TOTAL II</b>			0	
Terrains				0	
Constructions sur sol propre				119 906	
Constructions sur sol autrui				0	
Instal.gén.agenc.et améng.const.				0	
Instal.tech.matér.& outil.indus.				0	
Instal.général.agenc.aménag.divers				443	
Matériel de transport				0	
Matér.de bureau & informat.mobil			2 513	91 964	
Emballage récupérable & divers				0	
Immobilisat.corporelles en cours				0	
Avances et acomptes				0	
<b>Immob. corporelles</b>	<b>TOTAL III</b>	<b>0</b>	<b>2 513</b>	<b>212 313</b>	<b>0</b>
Participations éval. par équival.				0	
Autres participations				40 083	
Autres titres immobilisés				309 182	
Prêts et autres immobilisations			3 000	0	
Autres immobilisations financières (dépôts et cautionnements)			3 338	166 088	
<b>Immob. financières</b>	<b>TOTAL IV</b>	<b>0</b>	<b>6 338</b>	<b>515 354</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>(I+II+III+IV)</b>	<b>-</b>	<b>8 851</b>	<b>727 667</b>	<b>-</b>

## Amortissements

Au
----

Cadre A : SITUAT.MOUVEMTS EXERCICE IMMOBILISAT.AMORTISSABLES	Montant déb. d'exercice	Augmentation Dotat. Exer.	Diminutions Repris.exer
<b>Frais établis.rech.&amp; dével.</b>	<b>TOTAL I</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Aut.postes immo.incorporel.</b>	<b>TOTAL II</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Terrains			
Constructions:			
sur sol propre	20 971	5 807	
sur sol d'autrui			
Instal.Général.Agenc.et Aménag.const.			
Instal.Tech.Matér.& Outil.industriel			
Autres immobilisations corporelles:			
Agencement et Installation	443		0
Matériel de bureau & Informat.mobil	73 341	9 290	2 513
<b>Immob.corporelles</b>	<b>TOTAL III</b>	<b>15 097</b>	<b>2 513</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>(I+II+III)</b>	<b>94 754</b>	<b>2 513</b>

Cadre B : VENTILATION DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS				Cadre C : PROV.AM
Immobilisat.amortissables	Linéaires	Dégressifs	Exceptionnels	Dotations
<b>Frs établ.rech.</b>	<b>TOTAL I</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Immob.incorpo.</b>	<b>TOTAL II</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Terrains				
Constructions:				
sur sol propre	5 807			
sur sol d'autrui				
Inst.géné.agenc.aménag.				
Inst.tech.mat & outillage				
Autres immob.corporelles:				
Agencement et Installation				
Mat.bureau & inform.mob	9 065		225	
<b>Immob.corporelles</b>	<b>TOTAL III</b>	<b>0</b>	<b>225</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III)</b>	<b>14 871</b>	<b>-</b>	<b>225</b>	<b>-</b>

REPARTIES/PLUSIEURS EXERC.	Montant net début exerc.	Augmentation	Dotations
Charges à répartir /plusieurs exerc.	0	0	0
Primes de remboursemt des obligations	0	0	0

## Provisions

Au	<b>31/12/2023</b>
----	-------------------

NATURE DES PROVISIONS	Montant déb. d'exercice	Augmentation Dota. Exer.	Diminutions Repris.exer.	Montant fin d'exercice
<b>Provisions réglementées</b> <span style="float: right;"><b>TOTAL I</b></span>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Provisions pour litiges				
Prov.pour garanties données clients				
Prov.pour pertes s/marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change	199 469	345 636	199 469	345 636
Prov.pr pensions & oblig.similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour grosses réparations				
Prov.pr charg.social.& fisc.s/congés				
Autres prov.pour risques et charges	418 610	192 201	88 348	522 463
<b>Provisions pour risques et charges</b> <span style="float: right;"><b>TOTAL II</b></span>	<b>618 080</b>	<b>537 837</b>	<b>287 817</b>	<b>868 099</b>
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Titres mis en équivalence				
Titres de participation	16 087			16 087
Autres immobilisations financières				
Stocks et encours				
Comptes clients				
Autres provisions pour dépréciation				
<b>Provisions pour dépréciation</b> <span style="float: right;"><b>TOTAL III</b></span>	<b>16 087</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>16 087</b>
<b>TOTAL GENERAL ( I + II + III )</b>	<b>634 167</b>	<b>537 837</b>	<b>287 817</b>	<b>884 187</b>

<i>Dont dotations et reprises : - d'exploitation</i>	<i>537 837</i>	<i>287 817</i>
<i>- financières</i>	<i>0</i>	
<i>- exceptionnelles</i>		

## Etat des échéances des créances et des dettes

Au	<b>31/12/2023</b>
----	-------------------

CADRE A - ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au +	A + d'un an
<b>De l'Actif Immobilisé</b>			
Créances rattachées à des participations			0
Prêts (1) (2)	0		0
Autres immobilisations financières	166 088	166 088	0
<b>De l'Actif Circulant</b>			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	18 506 435	11 909 344	6 597 091
Fournisseurs			
Personnel et comptes rattachés	5 924	5 924	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	169	169	0
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés	21 428	21 428	0
Groupe et associés (2)	133 260	33 260	100 000
Débiteurs divers France	122 611	122 611	0
Débiteurs divers Terrain	417 209	417 209	0
<b>Charges constatées d'avance</b>	199 239	199 239	0
<b>TOTAL</b>	<b>19 572 363</b>	<b>12 875 272</b>	<b>6 697 091</b>

- (1) Montant prêts accordés en cours d'exercice  
(1) Montant rembours.obtenus en cours d'exercice  
(2) Prêts et avances consentis aux associés

CADRE B - ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au +	A + d'un an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convert.(1)	0	0		
Autres emprunts obligataires (1)				
Empr.et dettes auprès établissements de crédit (1)				
à un an maximum à l'origine				
à plus d'un an à l'origine				
Empr.dettes financ.divers (1)(2)	0	0		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 220 791	1 220 791		
Personnel et comptes rattachés	413 216	413 216		
Sécu.soc., autres organis.sociaux	474 520	474 520		
Impôts sur les bénéfices				
Taxes sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes assimilées	16 548	16 548		
Dettes /immobil.& cptes rattachés				
Groupe et associés (2)				
Autres dettes	710 681	710 681		
Dettes représ.titres empruntés				
Produits constatés d'avance	22 259 852	14 864 968	7 394 884	
<b>TOTAL</b>	<b>25 095 609</b>	<b>17 700 725</b>	<b>7 394 884</b>	-

- (1) Empr.sous.en cours d'exercice  
(1) Empr.remb. en cours d'exercice  
(2) Montant des div.empr.& dettes contractés auprès assoc.pers.phys.

## Détail des produits à recevoir

Au

31/12/2023

	Montant brut	A 1 an au +	A + d'un an
<b>Clients Bailleurs</b>			
ADRA	576 309	576 309	0
AFD (Agence française de Développement)	1 945 266	1 570 579	374 687
Affaires Mondiales Canada	2 420 677	1 645 651	775 026
BEL	20 000	20 000	0
BID (via MARNDR)	1 266 039	854 082	411 957
BYOS	19 459	19 459	0
CEDEAO	1 022 810	700 000	322 810
CG Hauts de Seine	250 000	250 000	0
CIRAD	624 066	481 092	142 974
DDC	711 101	711 101	0
ENABEL	23 905	23 905	0
Ethiquable	60 502	60 502	0
FAO	158 736	158 736	0
FFEM	1 200 000	600 000	600 000
FIDA	482 639	482 639	0
Fondation de France	70 000	70 000	0
Fondation EDF	84 000	75 600	8 400
HTH	20 000	20 000	0
Fondation Nicolas Puech	30 000	30 000	0
Fondation Rabobank	106 514	106 514	0
Fondation Raja	25 000	25 000	0
GRET	12 829	12 829	0
IGNFI	360 942	180 000	180 942
MEAE	37 400	37 400	0
Ministère de l'Agriculture du Sénégal	140 115	140 115	0
Organisation mondiale de la santé animale (ex.OIE)	53 514	53 514	0
OREADE BRECHE	100 800	100 800	0
REGION NORMANDIE	260 129	260 129	0
Région Auvergne Rhône Alpes	80 000	80 000	0
Synd EAU BRESSE DOMBES ET SAONE	190 212	82 000	108 212
UE	5 074 148	2 001 355	3 072 793
WEFOREST	912 054	500 000	412 054
Autres	466 668	279 431	187 237
<b>Ecart de conversion</b>	-299 401	-299 401	
<b>Total Créances clients et comptes rattachés</b>	<b>18 506 434</b>	<b>11 909 344</b>	<b>6 597 091</b>
<b>Débiteurs divers France</b>	<b>130 470</b>	<b>130 470</b>	<b>0</b>
Produits à recevoir Siège	7 859	7 859	
Produits à recevoir collecte	122 611	122 611	
<b>Débiteurs divers Terrain</b>	<b>570 131</b>	<b>570 131</b>	<b>0</b>
Avances partenaires locaux	475 533	475 533	
Autres avances terrain	94 598	94 598	
Autres	0	0	
<b>Total Débiteurs divers</b>	<b>700 601</b>	<b>700 601</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>19 207 036</b>	<b>12 609 945</b>	<b>6 597 091</b>

## Détail des charges à payer

Au	<b>31/12/2023</b> <b>A 1 an au +</b>
<b>Emprunts et dettes financières diverses</b>	
Emprunts et Intérêts courus	0
<b>Total</b>	<b>0</b>
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>	
Fournisseurs	1 209 791
Fournisseurs factures non parvenues	11 000
<b>Total</b>	<b>1 220 791</b>
<b>Dettes fiscales et sociales</b>	
Rémunérations dues	20 015
Dettes pro./congés à payer	33 907
Autres pers charges à payer	359 295
Sécurité Sociale	62 066
Autres Organismes Sociaux	326 429
Charges sociales /congés à payer	15 800
Autres org,sociaux à payer	70 225
Prélèvements à la source	16 548
<b>Total</b>	<b>904 285</b>
<b>Autres dettes</b>	
Versements partenaires	382 737
Fonds de formations terrain	98 284
Autres charges à payer	229 661
<b>Total</b>	<b>710 681</b>
<b>TOTAL</b>	<b>2 835 757</b>

## Détail des produits constatés d'avance

Au	31/12/2023
----	------------

	Montant brut	A 1 an au +	A + d'un an
PCA projet Equité	666 668	666 668	-
PCA projet Ethiopie	15 447	15 447	-
PCA projet Guinée	880 977	500 000	380 977
PCA projet Namibie	687 099	382 400	304 699
PCA projet PAE	746 540	672 472	74 067
PCA projets Cambodge	692 775	590 959	101 817
PCA projets Côte d'Ivoire	359 755	214 319	145 436
PCA projets Equateur	518 527	518 527	-
PCA Projets Guatemala	407 772	261 670	146 102
PCA projets Haïti	1 812 739	1 812 739	-
PCA projets Laos	88 373	88 373	-
PCA projets Madagascar	2 717 233	2 023 345	693 888
PCA projets Mali	468 955	325 109	143 847
PCA projets Mongolie	217 003	217 003	-
PCA projets Pérou	4 464 412	1 536 551	2 927 861
PCA projets Sénégal	5 311 416	2 835 226	2 476 190
PCA siège	2 359 877	2 359 877	-
ECART DE CONVERSION	- 155 715	- 155 715	-
<b>TOTAL</b>	<b>22 259 852</b>	<b>14 864 968</b>	<b>7 394 884</b>

## Détail des charges constatées d'avance

	Montant brut	A 1 an au +	A + d'un an
Charges constatées d'avance Equateu	3 708	3 708	-
Charges Constatés d'avance Mali	22 385	22 385	-
Charges constatées d'avance MADA	122	122	-
Charges constatées d'avance Laos	2 285	2 285	-
Charges constatées d'avance Mongoli	38	38	-
Charges constatées d'avance CI	12 474	12 474	-
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE SIEGE	158 226	158 226	-
<b>Total</b>	<b>199 239</b>	<b>199 239</b>	

### Détail des produits exceptionnels

	Au <b>31/12/2023</b>
<b>Sur opérations de gestion</b>	<b>18 934</b>
Produit exceptionnel sur projet clôturé Haïti	12 602
Produits exceptionnels fournisseurs et partenaires	5 225
Autres produits exceptionnels	1 106
<b>Produits sur exercices antérieurs</b>	<b>1 773</b>
Régularisations	1 773
<b>Reprise s/ provision et transfert de charges</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>20 707</b>

### Détail des charges exceptionnelles

	Au <b>31/12/2023</b>
<b>Sur opérations de Gestion</b>	
Pertes sur projets	5 113
<b>Pertes sur exercice antérieur</b>	
Pertes liées à des fournisseurs / partenaires	18 148
<b>Pertes/actifs cédés</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>23 260</b>

## Etat des écarts de conversion actif et passif

Au	31/12/2023
----	------------

CADRE A - ECART DE CONVERSION SUR CREANCES	Montant comptabilisé avant écart	Evaluation au cours du 31/12/2023	Ecart de conversion Actif	Ecart de conversion Passif
<b>Clients Bailleurs</b>				
DDC	711 101	769 620	0	58 519
Affaires mondiales Canada	710 136	849 057	0	138 921
BID (via MARNDR)	1 266 039	778 114	497 254	9 329
ADRA	576 309	559 418	16 892	0
Fondation Rabobank	106 514	103 188	3 327	0
AFD (Agence française de Développement)	1 821	1 792	29	0
ETHIQUABLE	20 502	20 904	0	402
BYOS	19 459	19 182	277	0
Autres	14 031	25 238	191	11 397
<b>TOTAL</b>			<b>517 969</b>	<b>218 568</b>

CADRE B - ECART DE CONVERSION SUR PCA	Montant comptabilisé avant écart	Evaluation au cours du 31/12/2023	Ecart de conversion Actif	Ecart de conversion Passif
<b>Produits constatés d'avance</b>				
Projets Equateur	24 624	24 282	-	342
Projets Haïti	1 669 637	1 526 597	20 976	164 016
Projets Madagascar	522 822	517 428	-	5 394
Projets Pérou	205 464	198 525	-	6 939
<b>TOTAL</b>			<b>20 976</b>	<b>176 691</b>

<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>538 945</b>	<b>395 259</b>
----------------------	--	--	----------------	----------------

*Les créances et les dettes en monnaie étrangères ont été évaluées à la clôture de l'exercice sur la base des cours de change au 31 décembre 2023  
L'application du taux officiel au 31 décembre 2023 a été constaté en écarts de conversion ACTIF et PASSIF*

## Etat des legs en cours de réalisation

Au	<b>31/12/2023</b>
----	-------------------

	Date	Legs en cours de réalisation A	Mouvements de l'exercice B	Montant restant à percevoir C = A - B
<b>Legs :</b>		<b>65 287</b>	<b>65 287</b>	<b>0</b>
LE BEALLE		1 906	1 906	0
FERON Jeanne		20 000	20 000	0
MANTIN Ginette		43 381	43 381	0
<b>Total</b>		<b>65 287</b>	<b>65 287</b>	<b>-</b>

## Tableau de variation des fonds propres

Au **31/12/2023**

	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	AFFECTATION DU RESULTAT		AUGMENTAT ION	DIMINUTION OU CONSOMMATI ON	A LA CLOTURE DE L'EXERCICE
	MONTANT	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT
Fonds propres sans droit de reprise	2 673 518			202 007		2 875 525
Fonds propres avec droit de reprise	-					-
Ecarts de réévaluation	-					-
Réserves	269 251					269 251
Report à nouveau	202 007	144 524				144 524
Excédent ou déficit de l'exercice	144 524			21 968		21 968
Dotations consommables						-
Subventions d'investissement						-
Provisions réglementées						-
<b>TOTAL</b>	<b>3 289 299</b>	<b>144 524</b>	<b>-</b>	<b>223 975</b>	<b>-</b>	<b>3 311 267</b>

### Tableau de variation des fonds dédiés

31/12/2023
------------

FONDS DEDIES ISSUS DE :	OUVERTURE DE L'EXERCICE	REPORTS	UTILISATIONS		A LA CLOTURE DE
			Montant	Dont remb.	Dont remb.
<b>Subventions d'exploitation</b>		<b>150 000</b>			
<b>Contributions financières d'autres organismes</b>					
<b>Ressources liées à la générosité du public</b>	<b>124 869</b>	-	<b>69 477</b>	-	-
PROJET HAITI	23 578		12 384		
PROJET VIETNAM	1 158		1 158		
PROJET LAOS	44 197				
PROJET MONGOLIE	55 935		55 935		
<b>TOTAL</b>	<b>124 869</b>	<b>150 000</b>	<b>69 477</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

## Compte de Résultat par Origine et par Destination

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	31/12/2023		31/12/2022	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<i>PRODUITS PAR ORIGINE</i>				
<b>1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>	<b>1 588 918</b>	<b>1 588 918</b>	<b>1 750 422</b>	<b>1 750 422</b>
1.1 Cotisations sans contrepartie	10 490	10 490	8 391	8 391
1.2 Dons, legs et mécénat	1 578 428	1 578 428	1 742 031	1 742 031
- Dons manuels	1 194 473	1 194 473	1 482 882	1 482 882
- Legs, donations et assurances-vie	65 287	65 287	-	-
- Mécénat	318 668	318 668	259 150	259 150
1.3 Autres produits liés à la générosité du public				
<b>2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>	<b>3 403 625</b>		<b>3 325 407</b>	
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie	1 117 399		904 521	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	2 286 226		2 420 886	
<b>3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS</b>	<b>13 210 983</b>		<b>17 224 778</b>	
<b>4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>	<b>287 818</b>		<b>272 442</b>	
<b>5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS</b>	<b>69 477</b>	<b>69 477</b>	<b>21 947</b>	<b>21 947</b>
<b>TOTAL</b>	<b>18 560 821</b>	<b>1 658 395</b>	<b>22 594 996</b>	<b>1 772 369</b>
<i>CHARGES PAR DESTINATION</i>				
<b>1 - MISSIONS SOCIALES</b>	<b>15 856 812</b>	<b>1 250 580</b>	<b>19 862 329</b>	<b>1 390 177</b>
1.1 Réalisées en France	1 844 570		2 093 836	
- Actions réalisées par l'organisme	1 818 183		2 004 668	
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	26 387		89 168	
1.2 Réalisées à l'étranger	14 012 242	1 250 580	17 768 493	1 390 177
- Actions réalisées par l'organisme	10 391 906	1 250 580	11 121 025	1 390 177
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger	3 620 336		6 647 468	
<b>2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>520 389</b>	<b>397 326</b>	<b>500 293</b>	<b>373 801</b>
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	397 326	397 326	373 801	373 801
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	123 063		126 492	
<b>3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 473 814</b>	<b>10 490</b>	<b>1 609 787</b>	<b>8 391</b>
<b>4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>	<b>537 838</b>		<b>478 063</b>	
<b>5 - IMPOT SUR LES BENEFICES</b>				
<b>6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE</b>	<b>150 000</b>		<b>-</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL</b>	<b>18 538 853</b>	<b>1 658 395</b>	<b>22 450 472</b>	<b>1 772 369</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>21 968</b>	<b>-</b>	<b>144 524</b>	<b>0</b>

## Compte de Résultat par Origine et par Destination (suite)

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	31/12/2023		31/12/2022	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<i>PRODUITS PAR ORIGINE</i>				
<b>1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>	<b>251 600</b>		<b>213 450</b>	
Bénévolat	251 600		213 450	
Prestations en nature				
Dons en nature				
<b>2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>				
<b>3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE</b>				
Prestations en nature				
Dons en nature				
<b>TOTAL</b>	<b>251 600</b>		<b>213 450</b>	
<i>CHARGES PAR DESTINATION</i>				
<b>1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES</b>	<b>170 100</b>		<b>137 950</b>	
Réalisées en France	102 500		75 600	
Réalisées à l'étranger	67 600		62 350	
<b>2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>36 750</b>		<b>11 650</b>	
<b>3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT</b>	<b>44 750</b>		<b>63 850</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>251 600</b>		<b>213 450</b>	

Tableau de rapprochement entre les charges du compte de résultat et du compte de résultat par origine et destination (CROD)

Au 31/12/2023

	Missions sociales				Frais de fonctionnement	Dotations aux provisions	Report en fonds dédiés	Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés figurant dans les rubriques :		TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger					Autres produits liés à la générosité du public	Autres produits non liés à la générosité du public	
	par l'organisme	Versements à d'autres organismes	par l'organisme	Versements à d'autres organismes						
Achats de marchandises	-				-					-
Variation de stock										-
Autres achats et charges externes	291 070		6 468 399		634 686					7 654 744
Aides financières		26 387		3 620 336	-					3 646 723
Impôts, taxes et versement assimilés	760		226 379		151 743					378 882
Salaires et traitements	1 254 516		2 945 367		184 972					4 555 814
Charges sociales et autres charges de personnel	270 013		741 270		46 552					1 146 577
Dotations aux amortissements et dépréciations					15 097	-				15 097
Dotations aux provisions						537 838				537 838
Reports en fonds dédiés			150 000				-			150 000
Autres charges	1 823		8 921		417 159					428 003
Charges financières	-		1 570		345					1 915
Charges exceptionnelles	-		-		23 260					23 260
Participations des salariés aux résultats										-
Impôt sur les bénéfices										-
<b>TOTAL</b>	<b>1 818 183</b>	<b>26 387</b>	<b>10 541 906</b>	<b>3 620 336</b>	<b>1 473 814</b>	<b>537 838</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>18 538 853</b>

Tableau de rapprochement entre les contributions volontaires du compte de résultat et du compte de résultat par origine et destination (CROD)

	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger		
Secours en nature				
Mises à disposition gratuites de biens				
Prestations de services				
Personnel bénévole	102 500	67 600	36 750	44 750
<b>TOTAL</b>	<b>102 500</b>	<b>67 600</b>	<b>36 750</b>	<b>44 750</b>

## Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public (CER)

Au

EMPLOIS PAR DESTINATION	31/12/2023	31/12/2022	RESSOURCES PAR ORIGINE	31/12/2023
<b>1 – MISSIONS SOCIALES</b>	<b>1 250 580</b>	<b>1 390 177</b>	<b>1 – RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>	<b>1 588 918</b>
1.1 Réalisées en France	-		1.1 Cotisations sans contrepartie	10 490
- Actions réalisées par l'organisme	-		1.2 Dons, legs et mécénats	1 578 428
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France	-		- Dons manuels	1 194 473
1.2 Réalisées à l'étranger	1 250 580	1 390 177	- Legs, donations et assurances-vie	65 287
- Actions réalisées par l'organisme	1 250 580	1 390 177	- Mécénats	318 668
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger	-		1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	-
<b>2 – FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>397 326</b>	<b>373 801</b>		
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	397 326	373 801		
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	-	-		
<b>3 – FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>10 490</b>	<b>8 391</b>		
<b>TOTAL DES EMPLOIS</b>	<b>1 658 395</b>	<b>1 772 369</b>	<b>TOTAL DES RESSOURCES</b>	<b>1 588 918</b>
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	-		2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	-	-	3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	69 477
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE			DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	-
<b>TOTAL</b>	<b>1 658 395</b>	<b>1 772 369</b>	<b>TOTAL</b>	<b>1 658 395</b>

RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	-
(+) Excédent ou (-) insuffisance de la Générosité du public	-
(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	-
RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	-

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	31/12/2023	31/12/2022		31/12/2023
<i>EMPLOIS DE L'EXERCICE</i>			<i>RESSOURCES DE L'EXERCICE</i>	
<b>1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES</b>	<b>170 100</b>	<b>137 950</b>	<b>1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>	<b>251 600</b>
Réalisées en France	102 500	75 600	Bénévolat	251 600
Réalisées à l'étranger	67 600	62 350	Prestations en nature	
<b>2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>36 750</b>	<b>11 650</b>	Dons en nature	
<b>3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT</b>	<b>44 750</b>	<b>63 850</b>		
<b>TOTAL</b>	<b>251 600</b>	<b>213 450</b>	<b>TOTAL</b>	<b>251 600</b>

FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	31/12/2023	31/12/2022
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE	124 869	146 816
(-) Utilisation	69 477	21 947
(+) Report	-	-
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	55 392	124 869

**Etat séparé des Avantages et Ressources provenant de l'étranger (AER)**

Au

**31/12/2023**

Etat du contributeur	Montant total des avantages et des ressources
Allemagne	810
Australie	30
Belgique	3 111 232
Bolivie	45
Burkina Faso	5
Cambodge	80
Cameroun	45
Canada	998 185
Colombie	15
Côte d'Ivoire	5
Equateur	90
Espagne	120
Etats-Unis	372 347
Grande Bretagne	4 368
Hongrie	15
Italie	85 349
Japon	300
Luxembourg	890
Mali	10
Maroc	564
Mexique	500
Niger	15
Pays-Bas	82 665
Portugal	45
Sénégal	95
Singapour	600
Suède	300
Suisse	1 069 959
<b>Total</b>	<b>5 728 684</b>

La version détaillée de l'état séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger que l'association doit établir est mise à disposition de toute personne qui en ferait la demande par mail.

### **III-ANNEXE AU COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD) ET AU COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES (CER)**

#### **1- GENERALITES**

##### ➤ Missions sociales

Comme les années précédentes, les missions sociales consistent à mener des actions de plaidoyer en faveur des populations paysannes les plus défavorisées, à soutenir les acteurs locaux pour que ces populations accèdent à des revenus et à des moyens d'existence durables et à rechercher des financements publics et privés pour soutenir l'agriculture et l'élevage dans les pays du Sud.

##### ➤ Faits significatifs relatifs à l'activité

Les opérations réalisées en 2023 dégagent un excédent de 22 KEUR. La répartition par zone géographique est stable par rapport à 2022, avec plus de 50% des activités réalisées sur la zone Afrique, 33% sur la zone Amérique et 11% sur la zone Asie.

##### ➤ Faits significatifs relatifs à la générosité du public

Le montant des dons, legs et mécénat collectés auprès du public est en légère diminution par rapport à 2022 et s'établit à 1 578 KEUR (-9%).

#### **2- REGLES ET METHODES COMPTABLES**

##### ➤ Cadre légal de référence

Le CER a été établi conformément à la loi n° 91-772 du 7 août 1991, selon les modalités du nouveau règlement ANC 2018-06 du 5 décembre 2018.

##### ➤ Règles et méthodes comptables

L'établissement du CER suit les mêmes principes comptables que ceux retenus pour l'élaboration des comptes annuels. Les modalités de répartition du financement des emplois entre les ressources collectées auprès du public et les autres ressources sont les suivantes :

- Les ressources collectées auprès du public sont affectées aux missions sociales pour lesquelles elles sont sollicitées à partir d'une comptabilité analytique
- Les frais d'appel à la générosité du public sont financés dans la limite des disponibilités du produit de ces appels.
- La totalité des ressources collectées auprès du public a été affectée aux missions sociales et à la recherche de fonds.

- Les ressources collectées par le biais des cotisations des membres de l'association servent à financer le fonctionnement de la vie associative.

### 3- LES RESSOURCES

#### 3.1 PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC

Les ressources collectées auprès du public sont les dons spontanés des particuliers et des entreprises ou les dons versés suite à nos campagnes d'appel à dons, les cotisations des membres, les legs et assurance vie ainsi que les produits du mécénat.

Ces ressources peuvent être directement affectées aux missions sociales, si c'est le souhait des donateurs, ou être affectés en fonction des besoins des projets, lorsque les donateurs ne précisent pas de souhait d'affectation.

Il en est de même pour les legs (65 KEUR) et les ressources de mécénat (319 KEUR) effectués par les entreprises.

L'identification de ces ressources est permise par une comptabilisation par nature dans les comptes généraux et par une comptabilisation analytique pour l'affectation aux différents projets et thématiques.

##### ➤ Formes d'appel à la générosité du public

8 mailings de fidélisation ont été envoyés aux donateurs en 2023, ainsi que 12 e-mails (Habbanae ou appel à don), une lettre de consolidation et 7 emails de fin d'année.

##### ➤ Principe d'affectation des produits financiers

Il n'y a pas d'affectation spécifique des produits financiers générés par le placement des produits de l'APG. Ils participent au Fonds de roulement de l'association.

#### 3.2 PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC

##### ➤ Contributions financières

Les contributions financières correspondent aux subventions octroyées par des organismes non publics à but non lucratif (associations et fondations), notamment l'association Weforest (598 KEUR), la Fondation Rabobank (187 KEUR) et l'association ADRA (188 KEUR).

##### ➤ Autres produits non liés à la générosité du public

Les autres produits regroupent notamment les ventes de biens et services (1 846 KEUR – dont 1 807 KEUR de prestation de service réalisées principalement au bénéfice d'organismes publics), les gains de change (366 KEUR), les produits financiers (11 KEUR) et les produits exceptionnels (21 KEUR).

### 3.3 SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS

Les subventions publiques reçues proviennent principalement de l'AFD (5.2 MEUR – hors prestations de service), de l'Union Européenne (2 MEUR), et d'institutions internationales d'autres pays (3.9 MEUR).

### 3.4 REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS

Les reprises sur provision concernent essentiellement un risque sur un projet Haïtien pour lequel nous avons reçu un paiement sur la période (50 KEUR) et des provisions pour créances irrécouvrables qui ont été passées en perte au cours de l'exercice (14 KEUR).

### 3.5 UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS

Le tableau de variation des fonds dédiés est présenté ci-dessous.

VARIATION DES FONDS DEDIES ISSUS DE :	OUVERTURE DE L'EXERCICE	REPORTS	UTILISATIONS	TRANSFERTS	A LA CLOTURE DE L'EXERCICE
<b>Fonds dédiés sur subventions d'exploitation</b>		<b>150 000</b>			<b>150 000</b>
<b>Fonds dédiés sur missions sociales</b>	<b>124 869</b>	-	<b>69 477</b>	-	<b>55 392</b>
PROJET HAITI	23 578	-	12 384	-	11 194
PROJET VIETNAM	1 158	-	1 158	-	-
PROJET LAOS	44 197	-	-	-	44 197
PROJET MONGOLIE	55 935	-	55 935	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>124 869</b>	<b>150 000</b>	<b>69 477</b>	<b>-</b>	<b>205 392</b>

## 4- VENTILATION DES EMPLOIS ENTRE MISSIONS SOCIALES, FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS ET FRAIS DE FONCTIONNEMENT DANS LE CROD ET LE CER

- Missions sociales réalisées en France et à l'étranger

Les missions sociales réalisées à l'étranger comprennent le financement des activités, des charges du personnel et des frais de fonctionnement de nos structures dans les différents pays d'intervention.

- Les frais de recherche de fonds

Ils comprennent l'ensemble des frais liés à la recherche de fonds auprès des particuliers, à savoir les charges salariales, les charges de prospection, de gestion des fichiers et de toutes les charges liées aux campagnes de dons. L'ensemble de ces charges sont suivies par une comptabilité analytique dans un budget spécifique.

- Les frais de fonctionnement

Ils regroupent les charges de personnel non affectées aux projets (secrétariat et charges salariales du fonctionnement de la structure en France), les loyers à Lyon et à Nogent-sur-Marne, les charges de communication, les charges des contrats d'entretien notamment

informatique, les frais d'envoi, les fournitures, les charges financières et les charges exceptionnelles.

## **5- PRINCIPES D'AFFECTATION DES RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC AUX EMPLOIS PAR DESTINATION DANS LE CER**

Les ressources liées à la générosité du public sont réparties de la façon suivante :

➤ Aux missions sociales :

- les fonds affectés par les donateurs aux missions
- les autres fonds collectés (non affectés) en fonction des besoins des projets.

➤ Aux frais de recherche de fonds :

Les charges liées à la recherche de fonds (logiciel de gestion des dons, frais d'affranchissements, etc.) y compris les charges salariales des personnes y travaillant, sont couvertes par les ressources collectées (non affectées).

➤ Aux frais de fonctionnement :

Les frais de fonctionnement financés par la générosité du public (10 KEUR) correspondent aux charges de la vie associative (organisation de l'assemblée générale et des conseils d'administration, réunion des correspondant, défraiement des bénévoles, etc.) financées par le produit des cotisations.

➤ Engagements à réaliser sur ressources affectées

Toute la collecte qui a été affectée en 2023 (73 KEUR) a été utilisée au cours de l'exercice. Par ailleurs, 69 KEUR de fonds dédiés collectés au cours des exercices précédents ont été consommés sur les projets cette année.

## **6- INFORMATION CONCERNANT LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE**

L'association bénéficie du soutien de bénévoles pour leur expertise et l'appui qu'ils apportent par ailleurs à des tâches administratives.

Pour l'exercice 2023, les contributions bénévoles sont de 5 032 heures, valorisées à 252 KEUR.

## **7- INFORMATION COMPLEMENTAIRES**

NEANT



**Audit – Bureau de Paris**  
16 rue de Monceau

75008 Paris

T : +33 (0)1 42 99 66 44

[www.bakertilly.fr](http://www.bakertilly.fr)

**ASSOCIATION A.V.S.F.  
AGRONOMES ET VETERINAIRES SANS FRONTIERES**

Association régie par la Loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901  
Reconnue d'Utilité Publique par Décret du 17 mai 1996

Siège social : 14, avenue Berthelot  
Bâtiment F Bis  
69007 LYON

SIREN : 333 022 259

---

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Exercice clos le 31 décembre 2023

---

**ASSOCIATION A.V.S.F.  
AGRONOMES ET VETERINAIRES SANS FRONTIERES**

Association régie par la Loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901  
Reconnue d'Utilité Publique par Décret du 17 mai 1996  
Siège social : 14, avenue Berthelot  
Bâtiment F Bis  
69007 LYON  
SIREN : 333 022 259

---

**Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées**

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023

A Mesdames et Messieurs les Adhérents de l'**Association A.V.S.F.**

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

**CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE**

**Conventions passées au cours de l'exercice écoulé**

En application de l'article R. 612-7 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions suivantes, mentionnées à l'article L. 612-5 du code de commerce, qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé.

**Contrat de bail avec ETHICAJOU S.A. :**

- Personnes concernées :
  - Alain Yvergniaux, administrateur à titre bénévole d'AVSF et Président Directeur Général de la S.A. ETHICAJOU.
  - Elisabeth Muller, trésorière bénévole d'AVSF et membre du CA d'ETHICAJOU.

– Nature et objet :

AVSF a participé à la création de la S.A. de droit sénégalais ETHICAJOU et en est aujourd'hui actionnaire à hauteur de 30%.

Le contrat de bail signé le 31 mars 2021 prévoit qu'ETHICAJOU verse à AVSF un loyer annuel de 5 996 euros pour usage de l'usine de transformation de noix de cajou dont les travaux ont été réalisés pour partie par AVSF, ainsi qu'un loyer de 3 659 euros pour l'usage des bureaux situés sur le site de Kolda, Sénégal.

L'usine est entrée en fonctionnement en avril 2021.

Un moratoire a été voté par le CA d'AVSF en date du 11 mars 2023 afin de suspendre le versement de ce loyer jusqu'à retour à meilleure fortune de la société avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2023.

– Modalités :

AVSF n'a pas enregistré de produits au titre de l'exercice 2023.

Par ailleurs AVSF a maintenu dans ses comptes 2023 la provision pour risque d'un montant de 12 017 euros de l'exercice 2022, correspondant aux loyers non payés 2021 et 2022.

### **Apport en compte courant d'associé pour ETHICAJOU S.A. :**

– Personnes concernées :

- Alain Yvergniaux, administrateur à titre bénévole d'AVSF et Président Directeur Général de la S.A. ETHICAJOU.
- Elisabeth Muller, trésorière bénévole d'AVSF et membre du CA d'ETHICAJOU.

– Nature et objet :

AVSF a réalisé un apport en compte courant d'associé non rémunéré de 133 260 euros, 50 000 euros en décembre 2021, 50 000 en janvier 2022 et 33 260 euros en 2023.

– Modalités :

AVSF a enregistré 33 260 euros à l'actif du bilan au titre de l'exercice 2023.

Par ailleurs AVSF a constaté un complément de provision pour risque d'un montant de 33 260 euros sur l'exercice 2023, portant la provision à la totalité de l'apport en compte courant de 133 260 euros.

### **Don à la société ETHICAJOU S.A. :**

– Personnes concernées :

- Alain Yvergniaux, administrateur à titre bénévole d'AVSF et Président Directeur Général de la S.A. ETHICAJOU.
- Elisabeth Muller, trésorière bénévole d'AVSF et membre du CA d'ETHICAJOU.

– Nature et objet :

AVSF a réalisé un don à la société ETHICAJOU S.A. d'un montant de 61 739,76 euros en reversement des montants collectés pour ce projet auprès de donateurs français.

– Modalités :

AVSF a enregistré 61 739,76 euros en produits et en charges au titre de l'exercice 2023.

### **Rémunération d'un membre du conseil d'administration**

– Personnes concernées :

- Moussa BALDE est coordinateur national pour AVSF au Sénégal, et membre du conseil d'Administration d'AVSF depuis 18 juin 2022.

– Nature et objet :

Moussa BALDE est membre du conseil d'Administration d'AVSF et par ailleurs salarié d'AVSF

– Modalités :

Au cours de l'exercice 2023, M. Balde a perçu une rémunération totale de 50 350 euros, incluant des primes de logement, de transport, de responsabilité, d'ancienneté, de représentation extérieure et une indemnité de délocalisation.

AVSF a enregistré 50 350 euros en charge au titre de l'exercice 2023.

### **Rémunération d'un membre du conseil d'administration**

– Personnes concernées :

- Marc CHAPON est coordinateur national pour AVSF au Togo, et membre du conseil d'Administration d'AVSF depuis 17 juin 2023.

– Nature et objet :

Marc CHAPON est membre du conseil d'Administration d'AVSF et par ailleurs salarié d'AVSF.

– Modalités :

Depuis son élection et jusqu'à la fin de l'exercice 2023, M. Chapon a perçu une rémunération totale de 28 558,04 euros, incluant des primes de logement, de transport, de responsabilité, d'ancienneté, de représentation extérieure et une indemnité de délocalisation.

AVSF a enregistré 28 558,04 euros en charge au titre de l'exercice 2023.

### **Contrats d'expertise avec la SCIC TERO**

– Personnes concernées :

- Xavier Perrache est administrateur à titre bénévole d'AVSF et Président de la SCIC TERO, elle-même détenue à hauteur de 29% par AVSF.

– Nature et objet :

AVSF a fait appel à la SCIC TERO pour des contrats d'expertise.

– Modalités :

Par le biais des différents contrats d'expertise qui lient AVSF à TERO, AVSF a comptabilisé en charge au cours de l'exercice 2023 un montant total de 42 620,77 euros.

Fait à Paris, le 30 mai 2024

Le Commissaire aux Comptes  
Baker Tilly STREGO

Signé par  
  
Signature numérique de : BRICE ROGIR  
Date : 30-05-2024 16:45  
Lieu :  
34313037343239382d38...  
Brice ROGIR